

renseignements juridiques administratifs (bénévoles)

Par vero08, le 22/02/2012 à 22:35

Bonjour,

J'ai 59 ans, je vis seule, je suis née le 3 novembre 1952. La Est ce normal ?

Je souhaite prendre ma retraite à 60 ans et 9 mois, mais il parait qu'il faut avoir 160 trimestres en 2008 et en 2008 je les avais pas, j'ai eu 166 trimestres en septembre.

Pourrais je partir à 60 ans et 9 mois ?

J'attends ma retraite et en attendant j'ai été dans l'obligation de m'inscrire au RSA, car pole emploi a refusé ma demande d'ATS.

J'aimerais savoir si il existe une autre aide que le RSA en attendant ma retraite?

Je vous remercie pour vos réponses gratuites, c'est très gentil de votre part.

recevez mes respectueuses salutations.

Madame JEANGEOT Chantal